

2. Le GEPAN (1977-1988) : L'exception française

« Les contacts que nous avons avec des collègues scientifiques étrangers montrent qu'il n'y a pas d'activités officielles connues autres que celle du GEPAN. [Ils] me disent que, dans leur pays, c'est impensable. Personne n'accepterait. [...] Je pense que s'il y a un pays où c'était faisable, c'était bien la France. »

Claude Poher (*Paris-Match* n° 1570, 5 mai 1978)

« À cette époque, on avait en France beaucoup de témoignages de phénomènes inexplicables, attribués à l'arrivée d'engins extraterrestres. Je n'y croyais pas, mais j'estimais qu'il fallait écouter les gens. Sinon, ils deviennent vite des détracteurs de la science. »

Hubert Curien (*Ciel & Espace* n° 409, juin 2004)

« Il a fallu que je fasse du lobbying, c'est-à-dire prévenir, informer, fournir des quantités d'informations à caractère statistique, compléter mes études pour pouvoir faire décider des personnes influentes de proposer la création du GEPAN à un certain nombre d'autorités. Et c'est ce faisceau de volontés qui a fini par créer le GEPAN. On ne peut pas dire que c'est M. Untel ou M. Untel, ou moi-même, je pense que c'est toute une série de choses. »

Claude Poher (« La Vague d'OVNI », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004)

« J'ai pris la décision de lancer (le GEPAN) pratiquement moi-même. Je me suis assuré que le ministre de tutelle n'y voyait pas d'objection mais c'est une option que j'ai prise moi-même. J'avais au sein du CNES celui qui devait devenir le premier responsable du GEPAN, Claude Poher, qui travaillait sur ce sujet-là "en perruque", c'est-à-dire sans que son activité soit reconnue. Il m'a paru avoir une activité menée avec beaucoup de sérieux. J'ai trouvé plus correct et souhaitable pour tout le monde d'officialiser son activité en créant ce Groupement. »

Yves Sillard (« Contacts Chocs », Choc FM, 15 novembre 2005)

Convenue officieusement au mois de mars, la création du Groupe d'Étude des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (GEPAN) est décidée le 20 avril 1977. Effective le 1^{er} mai, elle ne sera cependant annoncée par le CNES que le 31 août. Claude Poher, déjà successivement responsable au sein de l'établissement des programmes de recherche en astronomie spatiale, en robotique spatiale, puis des recherches à bord de fusées-sondes, est naturellement nommé à sa tête.

Les circonstances exactes ayant présidé à cette création au sein du CNES demeurent encore aujourd'hui incertaines. Pour convaincre la Direction, en particulier le Directeur général Yves Sillard, Claude Poher dit avoir usé de ses études statistiques, présentées d'une manière « attractive ». Il a aussi évoqué « la pression probable du ministre de la Défense de l'époque ». Le monde politique ne lui était de fait pas étranger, son oncle, Alain Poher, étant un inamovible Président du Sénat et un ancien Président de la République par intérim. Yves Sillard affirme pour sa part avoir décidé d'officialiser ce groupe d'étude de son propre chef. Hubert Curien, alors Président du CNES, avait déclaré en substance auparavant avoir donné son aval uniquement pour satisfaire une demande de l'opinion publique à ce moment-là. Pour ce dernier, manifestement, il ne s'est jamais agi que d'un phénomène de société sans réel intérêt scientifique.

Officiellement, les trois missions essentielles du GEPAN sont de répondre à la légitime curiosité du public (facette sociologique du phénomène), d'accroître la connaissance de notre environnement aérospatial (facette scientifique) et de vérifier une éventuelle menace naturelle ou artificielle (facette défense). Le simple souci d'apaiser « la curiosité croissante manifestée par la population à cet égard », pour reprendre une expression utilisée dans la première plaquette d'information du GEPAN, peut néanmoins apparaître avec le recul comme le motif déterminant, sinon de sa création proprement dite, du moins de son maintien dans la durée.

2.1. Les années d'attentes (1977-1978)

« Le groupe est maintenant constitué, son conseil scientifique l'est aussi et l'ensemble commence à travailler. Il ne faut pas attendre de miracles, la science est une œuvre de patience. Dans l'immédiat, nous souhaitons travailler dans le calme, loin des polémiques et des passions. Nos résultats ne seront en aucune façon cachés, mais qu'on nous laisse les élaborer en paix ! »

Claude Poher (Lettre à Robert Roussel, novembre 1977. In : Robert Roussel, *OVNI : la fin du secret*, Belfond, 1978)

« Le G.E.P.A.N. s'intéresse donc exclusivement aux rapports d'observation concernant des phénomènes aériens que les experts ne parviennent pas à identifier, même et surtout quand les rapports d'observation sont extrêmement bien renseignés. Ceci distingue nettement le G.E.P.A.N. des groupes scientifiques antérieurs qui se sont penchés sur le problème. »

Claude Poher (*Présentation au Conseil scientifique du G.E.P.A.N. des études menées pendant le premier semestre 1978*, CNES, tome 1, juin 1978)

« Nous recommandons qu'une nouvelle phase de travail soit abordée, celle de soutien des études théoriques ou de laboratoire, modestes mais significatives, s'appuyant sur une collecte des données auprès des témoins, basées sur l'hypothèse provisoire de la circulation de véhicules de provenance, de technologie, voire de physique encore inconnues. C'est là un objectif qui, s'il n'est pas parfaitement justifié par une crédibilité scientifique absolue des hypothèses, est néanmoins assez lourd de conséquences pour l'humanité pour qu'il soit entrepris malgré un certain risque d'échec. »

Claude Poher (*Ibid.*)

« Le Conseil scientifique a été très intéressé. Néanmoins, leur idée c'était "Ne publions pas ça !" »

Claude Poher (« La Vague d'OVNIs », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004)

« Je ne crois pas que le GEPAN ait apporté un plus à la science. Les données n'ont guère été exploitées. Mais il a certainement permis une détente et apporté la satisfaction d'un service rendu. »

Hubert Curien (*Ciel & Espace* n° 409, juin 2004)

Invisible sur l'organigramme officiel du CNES, dépourvue de réel budget de fonctionnement, cette petite structure au statut incertain n'est représentée durant les premiers mois de son existence que par deux personnes, Claude Poher lui-même et une secrétaire-documentaliste, Thérèse Aguado. L'ex « chef d'un "vrai" service au CNES » regroupant des dizaines d'ingénieurs doit alors se contenter de « deux bureaux, trois armoires, un téléphone, un terminal d'ordinateur, du papier et une machine à écrire »¹. Seuls ses frais de déplacement sont pris en charge, après autorisation au cas par cas. Toutefois, comme il l'indique alors lui-même sans ambages, « le chef du GEPAN a délégué de chef de Division (les avantages sans les inconvénients...) »².

La période s'étendant de mai à septembre est presque entièrement consacrée à la négociation d'accords de principe avec des organismes publics extérieurs au CNES ayant accepté de collaborer aux travaux du GEPAN ainsi qu'à la mise en place des moyens matériels.

Au cours de l'été, un Conseil scientifique est également constitué, ainsi que le réclamait Claude Poher. Ses huit membres sont censés se réunir deux fois par an pour évaluer le travail effectué et prodiguer leurs conseils et recommandations. Les personnalités qui le composent ont été choisies par Hubert Curien, qui a accepté d'en prendre la tête. On y trouve des représentants du CNES (Hubert Curien et Jean Gruau, nommé secrétaire du Conseil), de la Gendarmerie, de l'armée de l'Air et de la Météorologie nationale, un astronome, un physicien et un psychosociologue, qui se montrera le membre le plus actif d'après Claude Poher.

La plupart préféreront ne pas révéler leur identité, ce qui tranche avec les pratiques scientifiques habituelles. M. Curien affirme leur avoir « promis l'anonymat, pour qu'ils ne soient pas mis en cause par des gens déçus, qu'ils ne valident pas une croyance populaire, mais aussi pour qu'ils ne soient pas mis en cause par certains de leurs collègues »³.

Tous surtout ne semblent pas convaincus de l'intérêt de ce thème d'étude assez sulfureux. Plusieurs d'entre eux, dont Hubert Curien lui-même, ne daigneront pas siéger une seule fois et aucun n'acceptera de participer à une enquête du GEPAN. Son directeur tentera, à plusieurs reprises, d'entraîner ses membres sur le terrain, mais il se verra alors opposer « des prétextes futiles divers » pour justifier un refus. M. Poher cite l'exemple suivant : « J'ai tenté de faire venir Monsieur Curien à une enquête directe auprès d'un agriculteur ayant été survolé par un disque pendant qu'il labourait son champ, le tracteur ayant été mis en panne par l'OVNI. La Gendarmerie avait enquêté et reconnu le témoin comme particulièrement crédible. Monsieur Curien ne m'a même pas répondu. »⁴ Pour Claude Poher, « ce Conseil ne méritait pas en fait sa qualification de "scientifique" »⁵.

À partir de septembre 1977, la cellule, réduite jusque-là *de facto* à une simple officine de relations publiques, obtient enfin la possibilité de recourir occasionnellement à des techniciens et ingénieurs du CNES qui se porteraient volontaires. Une première réunion de travail des membres du Groupe est organisée les 11 et 12 octobre.

Jusqu'à la date fixée pour la première réunion du Conseil scientifique, les 13 et 14 décembre 1977, Poher poursuit l'étude du phénomène OVNI pris dans son ensemble, dans le prolongement de ses travaux statistiques précédents. Il prépare un rapport de 278 pages, en deux tomes. Sa *Présentation au Conseil scientifique du G.E.P.A.N. des résultats d'études menées sur les rapports d'observation des phénomènes aériens non identifiés* contient trois présentations générales, deux rapports d'enquêtes détaillées, l'analyse de deux photographies alléguées d'OVNI (Mc Minnville et San José de Valderas) et cinq analyses statistiques d'échantillons et de cas divers.

Le Conseil scientifique n'ayant commencé à véritablement exister « que deux ou trois mois avant de se réunir », « je n'ai donc pas eu de directives précises de ce qu'il fallait faire, indique M. Poher. Par conséquent, j'ai fait faire deux ou trois enquêtes sur des cas qui me paraissaient importants, qui étaient récents mais qui n'avaient pas l'ampleur de ce qu'on a pu faire l'année suivante. Pas d'observations très rapprochées, par exemple, pas d'observations de débarquements d'occupants, voyez, des choses comme ça. Je faisais avec ce qu'on avait, à ce moment-là, en 1977. [...] Par contre, ce que j'ai fait beaucoup c'est réunir les documents que j'avais, moi, rédigés depuis un certain temps, réunir les documents qu'avaient rédigés un certain nombre de collaborateurs extérieurs [...]. Alors les enquêtes plus tous ces documents, ça a constitué un premier rapport, que nous avons présenté au Conseil scientifique, donc à peu près six mois après la création, et le Conseil scientifique a été extrêmement positif. »⁶

En guise de recommandation, le comité, présidé par Jean Gruau, encourage plus exactement le Groupe à améliorer ses méthodes de récolte, de sélection et d'analyse des données et, en conséquence, à entreprendre des études complémentaires.

Le GEPAN se voit pour cela allouer un budget de 300 000 francs en 1978. Dès le mois de février, quelque quarante-deux employés du CNES (trente à titre officiel et douze à titre bénévole) consacrent 5 à 10% de leur temps de travail aux activités du « service ». En pratique, beaucoup travaillent aussi chez eux, ce qui va permettre de mener de front travaux d'enquête, analyses et préparation des rapports. Ces différents collaborateurs se trouvent répartis en sept groupes de travail distincts : intervention rapide, prélèvement de traces, alarmes radar, évaluation des cas, archives nationales, codification et statistiques, simulateur optique. À titre d'exemple, le groupe d'intervention rapide est ainsi théoriquement formé de six personnes et celui de prélèvement de traces de sept.

Claude Poher peut aussi compter sur une douzaine de collaborateurs réguliers, à temps partiel, dépendant d'organismes extérieurs au CNES : CNRS (deux personnes), CEA, CERT/ONERA, Université de Tours, Gendarmerie nationale, armée de l'Air (avec mise à disposition si besoin des moyens radar militaires), Marine nationale, Météorologie nationale, INRA, Université de Paris V et un ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature. En outre, dix-huit conseillers extérieurs au

CNES apporteront leur contribution en 1978 sur des points particuliers. À ceci, il faut encore ajouter la participation semestrielle des huit membres du Conseil Scientifique du GEPAN.

En juin 1978, Claude Poher peut annoncer fièrement qu'« au cours de cette période [« un peu plus d'une année »], quatre-vingts personnes environ ont participé à son activité », dont dix-neuf ont directement contribué aux enquêtes sur le terrain. Il avouera toutefois que, personnellement, il n'aurait pas sélectionné toutes les personnes que sa hiérarchie lui avait « recommandé » d'employer⁷. En réalité, « ces gens-là, sauf deux ou trois, n'avaient pas de connaissances préalables du tout. Et c'est en faisant des enquêtes, en faisant les analyses eux-mêmes, qu'ils avaient conclu comme moi – ils ont signé comme moi les conclusions – qu'on avait affaire à ce que décrivaient au moins les témoins, des véhicules pilotés intelligemment. »⁸

Parmi les collaborateurs extérieurs du GEPAN, un vieux juge et une jeune psychologue, issue du laboratoire de Psychologie sociale de l'université René Descartes (Paris V), vont jouer un rôle significatif lors des premières enquêtes menées sur le terrain. Celles-ci s'apparentent alors fortement aux méthodes d'investigation utilisées par la police lors d'une affaire criminelle (interrogatoire des témoins, reconstitution sur les lieux,...).

Pour Claude Poher, « nous avons requis les conseils d'un magistrat très expérimenté, parce que mon idée était que ces gens qui interrogent des témoins à longueur d'année pendant toute leur carrière ont une expérience considérable, et ils bénéficient de l'expérience des générations antérieures. [...] J'avais choisi un magistrat qui était en fin de carrière, qui avait donc une grosse expérience, et en plus il était reconnu comme étant très compétent par ses propres pairs – puisqu'il avait été élu à des fonctions importantes à l'intérieur de l'organisation judiciaire. Par conséquent, il nous a aidés à comprendre comment interroger correctement les témoins, comment reconstituer les faits, etc. Nous avons fait des progrès ensemble avec lui. Lui n'avait jamais interrogé des témoins de ce genre d'observation, mais interroger des témoins et dire ensuite "Ils disent la vérité" ou bien "Ils affabulent", ça c'est tout à fait dans la compétence des magistrats. »

Par ailleurs, « grâce à un des membres du Conseil scientifique, nous avons réussi à obtenir le concours d'une personne spécialisée en psychosociologie. C'est un laboratoire qui travaillait sur la rumeur, sur le mensonge, sur des choses comme ça, donc ils avaient une grosse expérience aussi dans ce domaine. Et cette personne a fait à peu près la moitié des enquêtes avec les ingénieurs du CNES, etc. [Elle] a été "prêtée" gracieusement, si vous voulez, par le laboratoire en question pendant presque deux ans, quand même. »⁹

Le Conseil scientifique se réunit pour la deuxième fois les 6 et 7 juin 1978 afin d'examiner la *Présentation au Conseil scientifique du G.E.P.A.N. des études menées pendant le premier semestre 1978*. Fruit d'un gros travail, ce nouveau rapport, demeuré confidentiel, ne comprend pas moins de cinq tomes totalisant 664 pages. Le premier volume renferme une synthèse rédigée par Claude Poher, les trois suivants dix enquêtes de terrain détaillées et le dernier d'autres études de cas moins fouillées, dont le célèbre cas « visuel/radar » de Téhéran (1976), un choix dicté par l'absence d'événement similaire survenu dans notre pays. Cette sélection d'une dizaine de rapports d'observations est censée couvrir l'éventail des catégories de témoignages précédemment révélées par l'analyse statistique. Des cas identifiés avec certitude par le GEPAN doivent aider à mettre en évidence le « comportement moyen » des témoins dans la description de phénomènes qu'eux-mêmes ne parviennent pas à identifier.

Le Conseil exprime cette fois « son approbation générale quant aux méthodes suivies, tout en recommandant explicitement que les enquêtes se limitent désormais aux cas très récents », une restriction qui sera ensuite systématiquement appliquée¹⁰.

Pour ces études de cas, Claude Poher a mis en place une organisation de coordination des alertes entre le CNES, l'armée de l'Air et la Gendarmerie afin de pouvoir traiter les témoignages collectés sur l'ensemble du territoire. Une douzaine d'ingénieurs émanant des divisions techniques du Centre de Toulouse, bénévoles ou donc choisis par la Direction, sont chargés d'expertiser les rapports d'observations. Alain Esterle, qui prendra la relève de Poher en tant que directeur du GEPAN, est l'un

d'entre eux. Chaque rapport est successivement examiné par deux de ces « experts » qui remplissent une fiche de classification.

Quatre catégories ont été définies selon le degré de résolution du cas après simple lecture du témoignage : les phénomènes aérospatiaux clairement identifiés par les membres du GEPAN sont des PAN A, ceux qui le sont probablement mais où des doutes subsistent des PAN B, ceux impossibles à analyser par manque d'informations des PAN C et enfin ceux restés inexpliqués en dépit de données suffisamment précises des PAN D. Dans ce dernier cas, une seconde fiche, reprenant le système de classification élaboré par J. Allen Hynek, permet de préciser s'il s'agit d'une lumière nocturne, d'un disque diurne, d'une observation visuelle confirmée par radar, d'une rencontre rapprochée du premier type (moins de 200 mètres de distance)¹¹, du deuxième type (notification d'effets physiques) ou du troisième type (observation d'êtres animés associés au phénomène).

Une « matrice de test des phénomènes connus » doit, théoriquement, orienter, le cas échéant, vers une source classique de méprise (de nature astronomique, météorologique, aéronautique, psychologique, etc.), grâce à la prise en compte de tout un ensemble de paramètres (hauteur angulaire, vitesse angulaire, dimension apparente, couleur, forme de l'objet, etc.).

Les premières reconstitutions sur le terrain, en particulier celle du cas de Gondrecourt-le-Château, ont cependant tôt fait de révéler le caractère imprécis et ambigu des informations fournies par les témoins (durée de l'observation, taille angulaire,...).

P. Teyssandier, en charge de l'analyse physique du phénomène observé à Gondrecourt-le-Château, rapporte qu'« un test précis nous a montrés, en effet, que les estimations de durées allant de 5 s à 1 min étaient extrêmement erronées chez 80% des gens. Pour 50% des personnes interrogées, l'erreur consistait à surestimer un laps de temps donné d'un facteur d'autant plus grand que la durée testée est plus longue. Ainsi, il est fréquent de voir une durée de l'ordre de 30 s à 1 min multipliée subjectivement par un facteur 2, 3 ou 4.¹² [...] À ce caractère très subjectif du temps vécu, vient s'ajouter (le temps écoulé entre l'observation et nos investigations), ce qui rend les estimations recueillies peu fiables. [...]

« Les mêmes observations critiques que pour les durées méritent d'être faites pour les diamètres angulaires de l'OVNI rapportés par les témoins. Les estimations des témoins (1) et (3) diffèrent entre elles d'un facteur 1,5. Quant aux estimations du témoin (2), elles nous paraissent difficilement utilisables, car ce témoin est passé de 6° à 2,5° selon les méthodes utilisées par les enquêteurs. Au surplus, la méthode suivant laquelle un diamètre apparent de 2,5° était attribué à l'OVNI a conduit ce même témoin à attribuer un diamètre apparent de 2° pour la Lune [alors que son diamètre réel est de 0,5°, NdR]. »¹³

D'après M. Poher, sur les conseils de divers spécialistes, quelques méthodes simples sont ensuite utilisées afin d'essayer de remédier aux difficultés rencontrées. Les observateurs sont ainsi invités à manier un théodolite doté de repères externes pour indiquer les directions successives d'observation et à choisir les couleurs correspondant au phénomène observé dans un nuancier « Pantone ».

Le GEPAN se lance aussi bientôt dans ses premières tentatives de modélisation physique du phénomène. Il s'agit alors déjà d'évaluer les effets de radiations de micro-ondes sur des végétaux. La démarche même montre que le Groupe considère implicitement que les « vrais » OVNI émanent d'une technologie non humaine. Claude Poher rappelle que dès « 1975, avant que le GEPAN existe donc, on commençait à avoir l'idée, un certain nombre de scientifiques se disaient : ça doit fonctionner par un procédé MHD [magnétohydrodynamique, NdR]. »¹⁴ Bernard Thourel, chargé de mener ces expériences au sein du Département d'étude et de recherche sur les micro-ondes (DERMO), confirme qu'alors « Poher avait dans l'idée que les micro-ondes pouvaient être à l'origine du phénomène [d'altération des végétaux, NdR] ».

Selon Bernard Thourel, « à l'époque, le DERMO travaillait avec le CNES pour des études d'antennes [spécialité de Léo Thourel, le père de Bernard, NdR]. Dans le cadre du DERMO, le Professeur [Léo] Thourel avait mis en place un département d'applications industrielles et biologiques des micro-ondes dont j'avais la responsabilité.

« Lors de divers entretiens avec le CNES, nous avons fait la connaissance du GEPAN, dont le responsable à l'époque était un certain Poher. Dans la collaboration qui s'est alors dessinée, il n'a jamais été question pour nous de donner une explication physiologique des effets des micro-ondes mais nous sommes partis d'une idée simple : si les traces laissées étaient dues aux micro-ondes, on devait pouvoir reproduire le phénomène en laboratoire. Le DERMO était équipé de générateurs de puissance qui devaient pouvoir permettre des expérimentations en vraie grandeur : générateur de 5 kW CW [en mode continu, NdR] à la fréquence de 2.450 MHz, générateur de 1 MW crête et 1 kW moyen à la fréquence de 3.000 MHz.

« Le protocole expérimental a été assez simple : des expositions à ces rayonnements ont été faites en fonction du temps et de la puissance sur des terresensemencées avec des graines et sur des terres qui étaient en herbe. L'expérience a montré que pour les terresensemencées, les graines ne germaient pas ; pour les terres en herbe, l'herbe était "grillée" et ne repoussait pas.

« L'explication avancée a été que ces effets étaient dus aux effets thermiques des micro-ondes, sans pouvoir avancer réellement un effet spécifique de ces micro-ondes. Il semblait bel et bien que c'était la puissance qui était responsable de ces effets assez spectaculaires, quoique l'élévation de température du sol ne soit pas suffisamment significative pour expliquer ces résultats. »

Il apparaissait également que « ce phénomène était plus évident avec le générateur pulsé à 1 MW crête (1 kW moyen) qu'avec le générateur continu de 1 kW. Autrement dit, il fallait une exposition moins longue avec le pulsé qu'avec le continu pour une puissance moyenne d'émission égale. Il semble donc que la modulation a une importance. »¹⁵

Depuis cette époque, les membres et collaborateurs du GEPAN multiplient les allusions plus ou moins appuyées à des émissions de micro-ondes pulsées pour expliquer diverses altérations biologiques relevées sur de prétendus sites d'atterrissage d'OVNI.

Le GEPAN tente également pour la première – et dernière – fois de s'ouvrir au monde associatif, alors en pleine ébullition. Le 12 septembre 1978, il organise une réunion au siège du CNES à Toulouse avec les représentants de plusieurs dizaines d'associations ufologiques françaises. Claude Poher et ses collaborateurs leur présentent la structure mise en place par le CNES, les projets mis en chantier et sollicite leur collaboration pour la collecte de cas d'observation. Un stage d'enquêteur pour les responsables d'association est même prévu. D'autres rencontres devaient succéder à cette journée mais le projet tournera court. Il faut dire que certains participants n'ont pas tardé à démystifier, après contre-enquête, le cas que le GEPAN leur avait présenté en tant que modèle d'investigation (cf. chapitre 6)...

Mais, en octobre, Claude Poher crée la surprise en annonçant qu'il abandonne ses nouvelles fonctions dès la fin du mois. Ce n'est que longtemps après qu'il en dévoilera publiquement les motifs. Persuadé dès avant la création du GEPAN de la présence sur notre planète de visiteurs extraterrestres, son objectif personnel a depuis lors été d'obtenir grâce à l'étude des propriétés caractéristiques des OVNI des pistes de recherche pour résoudre le problème des voyages spatiaux interstellaires. Jugeant que les conditions pour engager des études aussi avancées n'étaient pas réunies dans le cadre du GEPAN, il l'a quitté, tout en poursuivant en solitaire ses recherches en physique théorique. La raison avancée à l'époque – la passion du nautisme, qui doit le lancer dans un long périple autour du monde – n'était qu'un prétexte : « en réalité, j'étais fâché par le manque d'ambition du CNES. Ses dirigeants voulaient réduire notre tâche à un simple travail de compilation et refusaient de publier nos recherches »¹⁶, explique-t-il aujourd'hui.

M. Poher impute ce refus de publication principalement à l'action de certains rationalistes militants, en premier lieu le Président de l'Union rationaliste de l'époque, Evry Schatzman : « j'appris, par Monsieur Curien, à mots couverts, qu'il [M. Schatzman, NdR] continuait à faire état de son hostilité à l'égard du GEPAN dans les rencontres scientifiques, par de nombreuses allusions, hors des débats officiels. J'estime que l'attitude de personnes influentes, ayant les mêmes attitudes négatives que cet homme, a finalement influencé Monsieur Curien au point qu'il nous interdise carrément de publier nos travaux. »¹⁷

Relevons néanmoins que lors de sa quatrième réunion tenue à Évry le 30 octobre 1980, le Conseil scientifique du GEPAN exprimera « sa très grande satisfaction de constater que « tout vocabulaire et toute attitude relevant d'un certain domaine de la croyance ont disparu » sous la direction du successeur de M. Poher, estimant alors « que les travaux du GEPAN y gagnent beaucoup en sérieux, en esprit critique et en crédibilité de la part de la communauté scientifique »¹⁸.

Le 27 novembre 1978, quelques semaines après son départ, Claude Poher plaide la cause des OVNI en compagnie de J. Allen Hynek et de Jacques Vallée devant le Secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim. Cette réunion d'information, dont il n'est strictement rien sorti, avait pour origine Eric Gairy, le Premier ministre de la Grenade, un petit État des Caraïbes. Ce personnage fantasque¹⁹ s'acharnera vainement, durant plusieurs années, à tenter de faire reconnaître le problème OVNI par les Nations Unies, jusqu'à ce qu'un coup d'État le chasse du pouvoir.

Claude Poher va ensuite disparaître de la scène ufologique durant une vingtaine d'années. Il n'abandonne pas pour autant sa passion pour les OVNI. Après avoir obtenu de la Direction du CNES un congé sabbatique d'un an et demi, ce Breton d'origine concrétise un ancien désir en effectuant un tour du monde à la voile. C'est au cours de ce périple qu'il ébauche une théorie pouvant selon lui rendre compte des accélérations vertigineuses des OVNI, théorie sur laquelle il travaille encore à l'heure actuelle.

À son retour, il réintègre l'agence spatiale française avec pour nouvelle fonction les études et recherches à long terme : « Je suis resté membre du CNES jusqu'à ma retraite, et j'ai orienté ma carrière toujours dans cette direction de la recherche sur les OVNI. J'ai demandé d'abord à faire des études à long terme de prospective, c'est-à-dire des études où on fait beaucoup plus de théorie que de... travail de laboratoire. Mais dans ces études de prospective, on est en contact avec des laboratoires de recherche qui font des études de pointe, et donc ça me donnait l'occasion de voir ce qui se faisait de mieux dans un certain nombre de domaines. Et ce qui m'avait intéressé, c'était de regarder si mes calculs, mes prévisions théoriques de l'impossibilité d'utiliser la propulsion MHD, c'est-à-dire les propulsions électriques, se vérifiait pratiquement. [...] Voyez que ce genre de travail que j'ai mené avec les gens du CNES, les gens du CEA, etc., c'était pas uniquement pour les OVNI, c'est évident, mais moi j'en tirais des renseignements extrêmement précieux pour les travaux que je faisais en parallèle. Pour moi c'était important, parce que j'avais les meilleurs spécialistes dans tous les domaines en question. »²⁰

Après ces années de labeur en solitaire mené en toute discrétion, M. Poher peut enfin se consacrer à ses recherches à plein temps à partir de 1997, année où il cesse son activité professionnelle. Ce n'est qu'en 2003 qu'il formule sa théorie, voulue quantique, de la gravitation appelée « théorie des universons ».

En quelques mots, l'Univers baignerait dans un flux isotrope de particules, les universons, lesquels exerceraient une « pression » sur les particules constituant la matière. Les « vrais » OVNI seraient en fait des astronefs propulsés justement grâce à ce « champ de force » agissant à la fois sur les atomes du véhicule et sur ceux de ses mystérieux passagers... Ce mode de propulsion utilisant « l'interaction gravitationnelle à très forte accélération » rendrait compte des mouvements déconcertants décrits par certains témoins oculaires (accélérations foudroyantes, virages à angle droit,...). Tout ceci rappelle, en nettement plus élaboré, les spéculations de Jean Plantier, formulées dans les années 50.

Claude Poher est ainsi persuadé d'avoir découvert rien moins qu'une nouvelle forme d'énergie, inépuisable et non polluante. En février 2006, il dépose même un brevet d'invention de « dispositifs propulseurs et générateurs d'énergie électrique à flux anisotrope d'universons », « utilisables concrètement pour pousser la matière à distance, et donc aussi pour auto-propulser un engin dans l'espace ».

Si ces développements théoriques ont jusqu'ici laissé de glace la communauté scientifique²¹, ils ont au moins le mérite d'explicitier les idées qu'a toujours entretenu le concepteur du GEPAN à propos du phénomène OVNI...

2.2. Les années tétraédriques (1979-1983)

« La plupart des gens qui travaillent au GEPAN, comme ceux du Conseil scientifique, ne connaissent pratiquement rien au problème OVNI, sinon par la lecture de quelques articles de qualité inégale. Je m'inclus parmi ceux-là. Ma connaissance du dossier OVNI, lorsque je fus nommé au GEPAN, était mince, je n'ai aucune crainte à le reconnaître. Ce qui, vous vous en doutez, n'est plus le cas aujourd'hui... Ce qui m'étonnait le plus dans cette affaire, avant que j'occupe les fonctions que vous savez et bien avant la création du GEPAN, c'était que l'on n'essayait pas avec des méthodes scientifiques de se pencher sur ce genre de problème. Chose que je comprenais parfaitement bien, en raison de cette littérature débile qui circule sur le sujet. »

Alain Esterle (Interview par Robert Roussel, juin 1979. In : Robert Roussel, *OVNI : les vérités cachées de l'enquête officielle*, Albin Michel, 1994)

« Est-il possible ou non d'examiner ces phénomènes selon les méthodes scientifiques ? Est-il besoin de dire qu'en créant le GEPAN, le CNES a fait le pari de pouvoir répondre affirmativement à cette question et que ce pari, nous pensons maintenant être en passe de le gagner ? »

Alain Esterle (*La Recherche* n° 102, juillet-août 1979)

« Après deux ans de travail, les enquêteurs du Groupe vont plus loin qu'Alain Esterle : ils se disent convaincus qu'un phénomène matériel est à l'origine de la quasi-totalité des observations de type D. »

Jérôme Dumoulin (*L'Express* n° 1466, 11-17 août 1979)

Dès novembre 1978, Alain Esterle, présenté alors dans les médias comme un spécialiste des satellites d'observation et de télécommunication, occupe donc le poste laissé vacant par Claude Poher, avec le grade de chef de département. Polytechnicien, docteur en mathématiques (Université Northwestern de Chicago), Esterle, alors âgé de 31 ans, œuvre à l'agence spatiale française depuis 1973. Il fait partie des collaborateurs du GEPAN depuis 1977²², à qui il apporte ses compétences dans le domaine des statistiques. Il ne compte en revanche que deux enquêtes sur site à son actif, relatives aux cas d'observation de Draguignan et de Sauvigny-le-Bois (où il a fait office de psychologue !). Initialement sceptique, sa position aurait sensiblement évolué au fil des années. Quoiqu'il en soit, contrairement à son prédécesseur ou à son successeur, ses idées personnelles transparaissent peu dans ses publications et interventions médiatiques.

Sous sa direction, le GEPAN prend ses distances avec les associations d'ufologues, se gardant de tout projet de collaboration. Si, d'une façon générale, Alain Esterle limite les contacts avec le petit monde de l'ufologie, dont il a rapidement pris la mesure, il se montre toutefois ouvert à des contributions plus ciblées. De 1980 à 1982, quelques ufologues amateurs sont ainsi promus « conseillers extérieurs » du GEPAN. Parmi eux, Jean-Christophe Vève, alors stagiaire au laboratoire d'optique du CNES à Toulouse, Jean-Pierre Rospars, chercheur en éthologie au CNRS à Bure-sur-Yvette dans l'Essonne, et Thierry Pinvidic, dont le projet Magonia a retenu l'attention. Ce programme d'étude socio-psychologique, qui n'a malheureusement jamais abouti, visait à tester les capacités des témoins à estimer les grandeurs physiques (taille, distance, vitesse, durée, etc.) et à rapporter une observation de manière fidèle. Pour cela, des « cobayes » devaient être soumis à une série de tests en situation d'observation (reconstituée).

Selon Thierry Pinvidic, « Esterle s'est rendu compte que ma démarche différait de celle d'une majorité d'ufologues et cela s'est traduit concrètement par une aide de 9 000 francs du GEPAN, qui a servi à l'époque à financer la traduction par un professionnel des documents relatifs à la gestion du projet pour mes correspondants américains (Haines, Sprinkle,...). Le projet n'a pas été exploité car j'ai été lâché par le directeur du département informatique de Framatome qui m'avait promis son aide à l'époque mais qui quitta la France pour les USA peu de temps après. Pendant cette période, j'étais en relation avec Esterle et lui-même « travaillait » Jean-Claude Husson, le directeur du Centre spatial de Toulouse, pour asseoir la légitimité et le sérieux du GEPAN. Toujours pendant ce temps, il est arrivé à plusieurs reprises à Esterle de me solliciter pour de la documentation, mais il ne m'a appelé au

GEPAN que lorsque la convention de « conseiller extérieur » a été mise au point avec l'accord de la direction du CNES en 1980. À compter de cette année, la SNCF [employeur de M. Pinvidic, NdR] et le CNES ont signé une convention me permettant dans la limite de 10 jours par an de prendre des congés sans solde (mais payés par le CNES) pour des missions sur Toulouse ou en région parisienne. De 1980 à 1982 (où cette convention de conseiller a pris fin avec le remplacement d'Husson à la direction du Centre de Toulouse), j'ai servi au GEPAN en tant que personne-ressource pour la documentation. Parallèlement, je travaillais avec Manuel Jimenez (actuellement professeur de psychologie à Montpellier III) aux « finitions » du projet Magonia. »²³

Parallèlement, le GEPAN communique désormais plus largement à travers des conférences et des publications spécifiques. *Le GEPAN et l'étude du phénomène OVNI*, une plaquette d'information diffusée à partir de février 1979²⁴, résume les deux premières années d'activité du Groupe, mais indique aussi aux témoins potentiels comment évaluer certains paramètres d'observation et identifier les principales sources de méprise. Cette plaquette marque le début d'une campagne d'information et de sensibilisation de l'opinion publique autour du phénomène OVNI. Une autre brochure éditée au mois d'avril, simplement titrée *le Groupe d'Étude des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (G.E.P.A.N.)*, présente la problématique ainsi que les objectifs et les méthodes du Groupe au public et aux associations privées, à qui elle est envoyée.

Les nouveaux axes de recherche sont exposés à l'ensemble des collaborateurs du GEPAN réunis le 28 mars 1979. Il est notamment décidé que l'analyse des traces au sol et des échos radar sera désormais confiée à des laboratoires extérieurs. Le budget du GEPAN est porté à 200 000 francs pour les missions et les enquêtes et autant pour les contrats passés avec des organismes extérieurs.

Grâce à l'accroissement des ressources qui lui sont attribuées, il fait développer de nouveaux outils « nécessaires à l'acquisition de données plus riches et plus précises » : réseaux de diffraction optique, appareil de reconstitution visuelle de l'observation, méthode de recueil des données relatives à l'environnement physique, études préalables sur des questions précises confiées à différents laboratoires et centres de recherche français,...

Imaginé sous l'ère Poher, les réseaux de diffraction, conçus par la société d'optique Jobin-Yvon, s'adaptent aux appareils photographiques standards de la Gendarmerie. Chaque brigade reçoit des instructions pour les utiliser au cas où un phénomène aérospatial non-identifié lui serait signalé. Ces spectrographes rudimentaires pourraient alors fournir des informations sur leur nature physico-chimique, leur température, leur vitesse d'approche ou d'éloignement et même sur l'intensité du champ magnétique les environnant. Le GEPAN commande à un collaborateur extérieur, l'ingénieur François Louange, un rapport sur le sujet²⁵, remis en janvier 1982. L'étude, ayant pour objet de « développer une méthode d'extraction des données spectrales contenues dans un cliché photographique de ce type », est publiée l'année suivante sous forme d'une Note Technique²⁶, la dernière de la série. L'auteur constate que les quelque 4000 brigades de Gendarmerie en sont désormais presque toutes dotées. Mais ces dispositifs, heureusement relativement peu coûteux, ne serviront en réalité pratiquement jamais. Trois brigades seulement les auraient employées, au cours de la première année, pour capturer le spectre... d'étoiles ou de planètes²⁷. De toute façon, comme le reconnaît maintenant Claude Poher, « la probabilité d'observation est très, très faible pour un individu. Donc il faudrait vraiment des millions de ces bonnettes pour être sûr d'avoir un jour une photo avec un spectre »²⁸.

Le GEPAN est enfin autorisé à publier les résultats de ses recherches dans une série de « Notes Techniques ».

Selon M. Esterle, ces Notes Techniques sont destinées à « faire le point sur l'avancement des travaux et des réflexions (du GEPAN) dans une direction donnée ou un aspect particulier du problème des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés ». Si elles s'adressent « en priorité à la Direction du CNES et aux membres du Conseil scientifique, aux membres du GEPAN et aux collaborateurs extérieurs, ainsi qu'à tous les organismes ou services qui sont, par leurs activités ou recherches, associés aux travaux du GEPAN », elles sont également accessibles à « toute personne ou groupe de personnes qui exprimerait le désir d'en recevoir copie »²⁹.

Au total, dix-huit Notes Techniques sont publiées entre octobre 1979 et mars 1983. Neuf sont consacrées aux comptes-rendus des enquêtes jugées les plus intéressantes (avec au total dix-huit cas distincts disséqués : cf. chapitre 6), sept traitent de questions méthodologiques (en particulier des traitements statistiques et des techniques d'évaluation des rapports d'observation) et deux sont dédiées à des recherches spécifiques inspirées par les « informations recueillies et les résultats obtenus » (l'une porte sur la magnétohydrodynamique en tant que possible modèle de propulsion intra-atmosphérique et l'autre sur la psychologie de la perception appliquée aux observations d'OVNI).

À celles-ci s'ajoutent bientôt des Notes d'Information « plutôt orientées vers la présentation et la divulgation d'études, réflexions et travaux développés indépendamment du GEPAN (par exemple, à l'étranger, mais dont le GEPAN considère que la connaissance est importante pour tous ceux qui s'intéressent aux Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés) ». Les quatre qui sont finalement publiées, en 1980 et 1981, exposent les études plus ou moins officielles précédemment effectuées en URSS (première Note d'Information) et aux USA (les trois suivantes).

Le rapport soviétique, réalisé en 1979, a été directement communiqué au GEPAN par ses auteurs. Intitulé *Observations de phénomènes atmosphériques anormaux en U.R.S.S. : Analyse statistique*, il est le fruit d'un « travail bénévole et spontané » de L. M. Guindilis, un astronome, D. A. Menkov et I. G. Petrovskaia, mais a néanmoins reçu l'approbation pour publication de l'Académie des Sciences de l'URSS.

Jugé « remarquable » par Alain Esterle, qui tend à l'interpréter comme « la preuve que les réticences souvent remarquées au sein de la communauté scientifique tenaient moins au fond qu'à la forme », le rapport « Guindilis » sera dénoncé par James Oberg, un spécialiste reconnu des programmes spatiaux soviétiques, comme une probable manœuvre d'intoxication³⁰. La grande majorité des 256 témoignages d'OVNI qui y sont analysés provient de la vague de 1967, la première à se développer en Union soviétique. Les auteurs concluent benoîtement que les objets en forme de croissant alors signalés par les témoins, dont beaucoup auraient une formation scientifique, sont bien réels mais absolument étrangers à notre planète. Or, il est désormais acquis que ces « phénomènes atmosphériques anormaux » avaient en vérité pour origine principale des essais de systèmes de bombardement à orbite fractionnaire (FOBS), des armes spatiales secrètes devant être dotées de charges nucléaires...

En février 1983, suite à une sollicitation du GEPAN, l'URSS invitera la France « à coopérer sur ce sujet, en désignant l'organisme soviétique concerné et le correspondant à contacter : l'institut IZMIRAN et M. Migouline ». Cependant, « cette proposition n'a jamais eu de suite du côté du CNES »³¹.

La deuxième Note d'Information, *L'énigme des OVNI*, rédigée en 1976 par M. S. Smith, une analyste du Service de Recherches du Congrès, constitue quant à elle un assez bon document de synthèse destiné à éclairer les parlementaires américains sur le sujet. On y trouve un historique des observations de phénomènes aériens inexplicés avant et après 1947, un résumé des conclusions des rapports américains et étrangers, une courte présentation des principales associations privées du pays, les différentes opinions de sociologues et psychologues sur le crédit à accorder aux témoins, ainsi que les positions respectives de quatre « experts » (Donald Keyhoe, J. Allen Hynek, Carl Sagan, Donald Menzel) sur la nature du phénomène.

La troisième Note reprend les « analyses et conclusions des Commissions qui ont jalonné le début de ces activités officielles de recherche aux États-Unis » : projet « Sign » (février 1949), projet « Soucoupe » (avril 1949), rapport « Robertson » (janvier 1953).

La dernière rend compte de « la fin des recherches officielles » avec le projet « Blue Book », depuis la réponse à l'appel d'offre de l'US Air Force en octobre 1966 jusqu'au terme des activités de la Commission Condon en novembre 1968. En contrepoint des conclusions personnelles négatives d'Edward Condon, reproduites intégralement, le GEPAN publie l'analyse critique du rapport faite en 1974 par Peter Sturrock, qui réactivera pour sa part l'année suivante un groupe d'étude sur les OVNI au sein de l'AIAA (*AIAA Study Group on Anomalous Phenomena*).

À l'inverse de son prédécesseur, Alain Esterle récuse « les notions d'"étrangeté", de "crédibilité", trop vagues et sans valeur scientifique »³². Retenant des conclusions « un peu ambiguës » de la Commission Condon « que le sujet ne semble pas pouvoir justifier un effort de recherche scientifique aussi longtemps que n'aura pu être définie une méthodologie rigoureuse d'étude et un programme cohérent de recherches »³³, le nouveau chef du GEPAN élabore un schéma de recherches qualifié de « tétraédrique ». Les quatre sommets de ce tétraèdre sont respectivement constitués par le(s) témoin(s) (condition physiologique, profil psychologique,...), le(s) témoignage(s) (déposition, enregistrements écrits et/ou oraux,...), l'environnement physique (conditions météorologiques, traces sur le milieu environnant et/ou sur les témoins,...) et l'environnement psychosociologique (contexte socioculturel, action des médias,...).

Ce polytechnicien, dans un effort de conceptualisation, explique que « les quatre domaines observables se situent aux sommets du tétraèdre. Le non-observable (le stimulus), se trouvant au centre, forme donc, avec les triplets de sommets, un ensemble de quatre tétraèdres intérieurs à celui des domaines observables »³⁴. Pour lui, la vraie nature des PAN D devrait logiquement se révéler à terme, une fois que quelques-uns d'entre eux auront été proprement enfermés dans le « piège » tétraédrique. Dans ce but, il veille à alerter ses collaborateurs sur certaines erreurs courantes dans le petit monde des ufologues amateurs :

« Les erreurs possibles [...] peuvent être purement techniques et sont alors en général facilement décelables. Le cas peut se présenter en statistique ou au cours de n'importe quelle mesure physique, par exemple. [...] De telles erreurs peuvent souvent être mises en relation avec une médiocre appréciation par le chercheur de la complexité du problème traité et la tentation de confirmer à tout prix une interprétation ou une hypothèse précédemment posée.

« Plus subtiles et plus fréquentes sont sans doute les erreurs d'interprétation qui, indépendamment d'erreurs purement techniques, consistent souvent en des généralisations hâtives de résultats (très) partiels, en un tri conscient ou inconscient des données disponibles, voire en la falsification, pas toujours totalement volontaire, des informations. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce "phénomène" très particulier est aussi très fréquent. Il peut intervenir aussi bien dans le cadre des enquêtes menées par un chercheur, qu'à propos de son appréciation des recherches, résultats et actions d'autrui. Ceci est bien entendu extrêmement dommageable et constitue un des biais, un des mouvements de rétroaction créés par le chercheur lui-même. [...]

« Trente années d'études ufologiques passionnées ont conduit à des résultats très modestes en rapport avec le temps passé et les efforts déployés. Peut-être serait-il temps maintenant d'accéder à plus de sérénité ? »³⁵

Les « ufologues scientifiques » du GEPAN, dont l'effectif s'élève à son apogée à sept personnes à temps plein, sans compter les stagiaires et les conseillers extérieurs (jusqu'en 1982), auraient peut-être gagné à davantage méditer ces judicieuses recommandations...

De fait, dès le début des années 80, le GEPAN traverse une zone de turbulences. Son existence est contestée, suite principalement aux restrictions budgétaires qui affectent l'ensemble du CNES mais aussi aux coûteuses et stériles études, sur la magnétohydrodynamique (MHD) en particulier, qu'il a entrepris, objet en 1982 d'un audit interne qui a déjà failli s'avérer fatal.

Les « manip » du GEPAN autour de la MHD s'inspirent directement des travaux de Jean-Pierre Petit. Ce physicien du CNRS, souvent considéré comme original et marginal, a contacté son directeur à la fin de 1979 pour lui proposer une collaboration. Dans cette optique, il a rédigé au cours de l'année suivante un mémoire de près de 200 pages sur les *Perspectives en magnétohydrodynamique*, qui doit servir de base de départ. Le 30 octobre 1980, lors de la quatrième réunion du Conseil scientifique du GEPAN, M. Petit expose ses idées sur la MHD et son implication possible dans la propulsion des OVNI au cours d'une conférence intitulée « Comment voler à mach cinq au ras des toits ». Il y explique en particulier que ce type de propulsion peut nécessiter l'emploi de rayonnements pulsés de micro-ondes afin d'obtenir une ionisation de l'air. Il semble que le Conseil ait dès lors demandé que le Groupe fasse porter son effort sur les sciences dures.

Alain Esterle, qui jouit comme son prédécesseur d'une large autonomie, entreprend *de facto* de transformer son service en une sorte de groupe d'exploration d'idées avancées. Selon Jean-Pierre Petit, « l'idée d'Esterle était d'avoir la couverture de la DRET [Direction des recherches, études et techniques de la Direction générale de l'armement, NdR], c'est-à-dire de la recherche militaire »³⁶. Il restait toutefois à trouver quelqu'un qui, au CNES, pouvait prendre en main ce projet de recherche. Le chef du GEPAN réussit à faire embaucher en janvier 1981 un ingénieur issu de la Société européenne de propulsion (SEP), Bernard Zappoli, qui travaillait sur les lasers chimiques et qui connaissait en principe bien la mécanique des fluides.

Mais, dans le cadre de la collaboration envisagée, Jean-Pierre Petit demande à bénéficier d'une position plus « confortable » que le statut de conseiller extérieur. Il désire être « co-responsable scientifique sur les manips qui seraient basées sur [ses] idées »³⁷, ce qu'Esterle refuse. La situation se tend rapidement, si bien que le physicien s'abstient de se rendre à la soutenance des travaux exécutés par des étudiants de l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace (ENSAE), chapeautés par Bernard Zappoli, sur « des manips de MHD hydraulique » qu'il avait définies. Alain Esterle décide peu après de se passer de ses services.

Le chef de projet détaille dans un document de travail daté du 28 octobre 1981³⁸, rendu public en mars 2007 seulement, les recherches expérimentales que le GEPAN se proposait de développer en MHD, ainsi que leur organisation dans le cadre des relations contractuelles, déjà existantes ou à venir, entre le GEPAN, les laboratoires d'accueil et les structures d'enseignement. Il était prévu d'associer à ce programme de recherches le Centre d'étude et de recherches de Toulouse (CERT), plus particulièrement le DERMO et le DERAT, l'ENSAE et le Laboratoire de magnétohydrodynamique de la Faculté des sciences d'Avignon. Un bon de commande de travail avait déjà été passé à cette date avec le CERT.

Bernard Zappoli signe aussi le 17 novembre 1981 la neuvième Note Technique du GEPAN intitulée *La magnétohydrodynamique : état de l'art et premières expériences probatoires d'application propulsive*, qui reprend en fait les grandes lignes des rapports écrits par les étudiants.

Selon Jean-Pierre Petit, un des pionniers en France de la recherche expérimentale en MHD, M. Zappoli, en dépit d'une mission d'étude préalable en URSS, ne maîtrisait alors pas suffisamment le domaine très ardu de la physique des plasmas et de la création d'ionisation par micro-ondes pour aboutir à des résultats tangibles³⁹. Ses expériences se soldent par un échec et il apparaît bientôt que des sommes conséquentes ont été englouties en vain...

Claude Poher explique qu'« Esterle a été très intéressé par la MHD. Par ses fonctions d'ingénieur, ça l'a attiré, si vous voulez, parce que c'était prometteur, donc il s'est lancé là-dedans. [...] Il s'est égaré, carrément, jusqu'à ce que ça déplaie profondément aux gens qui étaient les professionnels de la MHD par ailleurs. [...] Au CNES, après Monsieur Curien, il y a eu Monsieur Pellat, qui était un expert de la physique des plasmas. Et lui, ça ne lui a pas plu du tout que des gens "bricolent", si vous voulez. Ça s'appelle du bricolage, ce n'est pas de la science "classique". Il faut des moyens considérables pour faire de la physique des plasmas [...]. Ce n'est pas deux ou trois ingénieurs dans leur coin qui peuvent jouer à ça. »⁴⁰

Le 11 février 1983, alors que la rumeur court depuis plusieurs mois, *Le Figaro* tire la sonnette d'alarme : « Le Groupe d'études des phénomènes spatiaux (G.E.P.A.N.) menacé de disparition ». Celui-ci échappe finalement à ce sort funeste mais est réorganisé en juillet 1983. Suite à l'intervention de René Pellat, dépêché à Toulouse pour expertise par Hubert Curien, Alain Esterle, Bernard Zappoli et un autre ingénieur, Alain Caubel, sont mutés dans d'autres services.

Jean-Jacques Velasco évoque la scène dans un de ses ouvrages : « Un jour, un physicien de renom, qui deviendra plus tard président du Cnes [René Pellat, NdR], s'enferme avec Esterle dans son bureau. Lorsqu'Alain me demande de le rejoindre après cet entretien, je le trouve livide. Sans ambages il m'explique que son auguste visiteur lui a tout simplement "fortement conseillé" pour "la poursuite de sa carrière", d'en finir avec le Gepan. Il n'a pas le choix. »⁴¹

La carrière de M. Esterle va donc se poursuivre loin des OVNI. Il retourne en région parisienne et réintègre sans état d'âme particulier l'équipe d'Ariane. On le retrouve ensuite sur les programmes de

microgravité ainsi que sur un certain nombre de missions habitées. Il déposera notamment un brevet de « voile solaire », partagé avec le CNES, destinée à la propulsion de véhicules spatiaux par l'énergie des photons. Il est aujourd'hui directeur adjoint à la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), organisme placé sous l'autorité du secrétaire général de la Défense nationale.

Bernard Zappoli est pour sa part actuellement responsable du programme de sciences physiques en micro-pesanteur au CNES. En 2000, il s'est vu décerner un Grand prix de l'Académie des Sciences pour ses travaux sur le comportement des fluides supercritiques.

2.3. Le désert des Tartares (1983-1988)

« *Le GEPAN a apporté une réponse objective aux phénomènes aérospatiaux mystérieux pour le grand public. De plus en plus, il peut jouer un rôle d'expert sur des phénomènes étranges qui se produisent dans la haute atmosphère ou à proximité du sol.* »

Jean-Jacques Velasco (*Science & Nature* n° 58, juillet-août 1988)

Jean-Jacques Velasco, jusqu'alors assistant de M. Esterle, prend le 1^{er} septembre la tête d'un GEPAN réduit à deux personnes : lui-même et une secrétaire. Désormais « rattaché à la division du CNES appelée ESO/SCIENCE/GEPAN dont le responsable sera M. Caroff »⁴², il est prévu qu'il conserve « au minimum » les fonctions suivantes : « collecte et gestion des informations concernant les phénomènes aérospatiaux non identifiés, tri et expertise de ces informations, organisation des enquêtes approfondies correspondantes, mise à disposition des laboratoires et organismes de recherches scientifiques des résultats de ses travaux »⁴³.

Longtemps présenté comme un ingénieur diplômé de l'École d'Optique de Paris, M. Velasco, né en 1946, est en fait titulaire d'un brevet d'études industrielles en optique, obtenu au Lycée Fresnel à Paris. Il acquiert par la suite une équivalence d'ingénieur au CNES dans le cadre de la promotion interne de cet établissement public. Recruté en 1971, celui-ci collabore au GEPAN dès 1977, alors qu'il travaille sur l'instrumentation du futur satellite d'observation SPOT.

Dans un premier temps, il met à profit ses connaissances en optique pour participer à la mise au point du « SIMOVNI » (pour « SIMulateur de Mouvement d'OVNI »), un instrument, basé sur une idée originale de l'ufologue amateur Dominique Caudron, permettant théoriquement de reconstituer *a posteriori*, en conformité avec les indications du témoin, les principaux paramètres de son observation (dimensions angulaires, forme, couleur, trajectoire, vitesse de déplacement du phénomène, etc.), mais dont « on va vite constater les limites » selon son propre artisan⁴⁴. De fait, l'appareil sera rapidement abandonné sans jamais apparemment avoir été utilisé sur des cas concrets.

Intégré aux équipes d'analyse de traces et d'échos radar, Jean-Jacques Velasco se rend sur le terrain dès 1978, pour la reconstitution de l'observation de Bize-Minervois, avant de participer en 1979 à l'enquête sur l'affaire « Christelle », qui met enfin à contribution sur un cas récent tous les groupes de travail du GEPAN. Ces toutes premières investigations l'ont déjà intimement « persuadé que les PAN D [...] échappaient à toute explication connue »⁴⁵. Devenu responsable d'enquêtes, il conduira en particulier celles de « Trans-en-Provence », en 1981, et de « l'Amarante », en 1982, dont les résultats étonnants, rendus publics coup sur coup en mars 1983, soit quelques semaines seulement après que *Le Figaro* ait annoncé la probable suppression du service, produiront un effet certain... Le service des relations extérieures du CNES est débordé de coups de fil après sa présentation de l'affaire de Trans-en-Provence dans les médias, et la Note Technique qui lui est consacrée doit être réimprimée.

La même année, il présente les méthodes d'enquête mises au point par le GEPAN lors du congrès annuel de la *Society for Scientific Exploration* (SSE), un organisme fondé en 1982 par quatorze

scientifiques et universitaires, dont Peter Sturrock, afin de faire progresser les connaissances sur des sujets ignorés ou rejetés par la science « académique ». Il rencontre à cette occasion J. Allen Hynek et Jacques Vallée.

En juin 1985, c'est au tour de ces derniers de venir en France, en compagnie d'un troisième ufologue, Richard Niemtow, qui exerce la profession d'oncologue, afin d'évaluer le travail accompli par le GEPAN lors de deux journées d'études organisées au CNES. Sans surprise, la petite délégation américaine exprime le souhait que notre service officiel d'enquêtes puisse poursuivre ses activités⁴⁶.

Jean-Jacques Velasco se rend à nouveau aux États-Unis en juillet 1987, à titre d'invité non officiel au congrès du MUFON, une association ufologique américaine qui célèbre alors le 40^e anniversaire de l'observation de Kenneth Arnold.

Cependant, à une époque où les OVNI semblent déjà tombés dans l'oubli, la disparition, ou tout au moins la mutation, du service apparaît à terme inéluctable, ainsi que le résume en juillet 1988 *Science & Nature* : « Après onze années de récolte d'informations et d'analyses, le GEPAN – Groupe d'étude des phénomènes aérospatiaux non-identifiés –, organisme officiel dépendant du très sérieux CNES (Centre national d'études spatiales), sombre dans une léthargie de mauvais augure. Comme si, dans les milieux aérospatiaux français, on souhaitait se débarrasser du GEPAN, considéré par certains comme désormais inutile, voire dangereux, puisque risquant, à plus ou moins longue échéance, de faire croire à d'aucuns que le CNES abrite en son sein des "farfelus", en quête de contacts extraterrestres. Il y a aujourd'hui, en France, deux écoles. La première estime qu'il faut dissoudre le GEPAN : au nom du sérieux CNES. La seconde, qu'il faut le réorganiser et lui affecter une mission plus globale de recueil et d'analyses. »⁴⁷

C'est finalement une solution intermédiaire qui est choisie : déjà réduit à peu de chose depuis la nette diminution de ses moyens d'action et la suppression de ses activités de recherche en 1983, le GEPAN disparaît effectivement à la fin de l'année 1988, sans publication d'un rapport final ni réunion de clôture de son Conseil scientifique, en dépit de réclamations allant dans ce sens de l'un de ses membres les plus impliqués, le représentant de la Météorologie nationale Christian Perrin de Brichambaut⁴⁸, mais donne naissance à une nouvelle structure aux missions théoriquement plus étendues.

Pour justifier ce discret enterrement, la Direction Générale du CNES se bornera à expliquer que le GEPAN n'ayant jamais eu d'existence légale au sein de l'établissement (sans statut bien défini, peu contrôlé, celui-ci fonctionnait en effet « comme » un département, faute d'avoir pu être constitué lors de sa création en tant que service d'un département existant), une dissolution officielle ne s'imposait pas...

Notes du chapitre 2

¹ Grégory Gutierrez, *Les ovni ? Les scientifiques s'en moquent comme de leur première chemise !* [en ligne], 11 juin 2004. Disponible à l'adresse <http://www.cielinsolite.fr/spip.php?article18>.

² *Présentation au Conseil scientifique du G.E.P.A.N. des résultats d'études menées sur les rapports d'observation des phénomènes aériens non identifiés*, Toulouse, CNES, CT/GEPAN n° 0118, décembre 1977, tome 1, annexe 2, p. 44.

³ *Ciel & Espace*, n° 409, juin 2004.

⁴ Claude Poher, *Commentaires sur l'ufologie scientifique* [en ligne], 2004. Disponible à l'adresse www.premiumwanadoo.com/universons/ (lien mort : page consultée le 27.01.2005).

⁵ Claude Poher, *Gravitation : les Universons, énergie du futur*, Monaco : Éditions du Rocher, 2003, p. 290.

⁶ « La Vague d'OVNI », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004.

⁷ *Gravitation : les Universons, énergie du futur, op. cit.*, p. 289.

⁸ « La Vague d'OVNI », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Note Technique n° 3 : Méthodologie d'un problème – Principes & Applications (Méthodologie – Isocélie – Information)*, Toulouse, CNES, CT/GEPAN n° 110, 27 avril 1981, p. 66. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/note_tech_3.pdf.

¹¹ Moins de 150 mètres dans le système de classification de Hynek.

¹² Ce « test précis » n'a hélas jamais été publié. Aussi ignore-t-on sa validité méthodologique, la population testée, le type de scène/événement dont la durée fut à évaluer (la perception des durées face à une scène insolite diffère de celle d'une scène banale dont les sujets se désintéressent),...

¹³ *Présentation au Conseil scientifique du G.E.P.A.N. des études menées pendant le premier semestre 1978*, Toulouse, CNES/CT/GEPAN n° 0140, juin 1978, tome 2, annexe 1, p. 31.

¹⁴ « La Vague d'OVNI », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004.

¹⁵ Bernard Thourel, communication personnelle (David Rossoni), 22-23-27 janvier 2005.

¹⁶ Bruno D. Cot, « Ovnis : des archives à explorer », *L'Express*, 21 mars 2007.

¹⁷ Claude Poher, *Observation multiple dans la région de Grenoble le 05 novembre 1976 à 20h08 précises* [en ligne], 2004. Disponible à l'adresse www.premiumwanadoo.com/universons/ (lien mort : page consultée le 27.01.2005).

¹⁸ « Avis et recommandations du Conseil scientifique du GEPAN formulés lors de la réunion tenue à Évry le 30 octobre 1980 ». Document reproduit dans *OVNI Présence*, n° 29, mars 1984, p. 10.

¹⁹ Outre son intérêt pour les OVNI, sa peur paranoïaque de l'opposition et son recours à des milices armées (les *Mongoose Gangs*), Gairy s'était aussi fait connaître en tant que... membre du jury de l'élection de Miss Monde 1970, concours remporté cette année-là par une de ses compatriotes.

²⁰ « La Vague d'OVNI », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004.

²¹ En dépit de multiples titres (docteur en astrophysique, ingénieur de recherche spatiale, ingénieur en électronique) et distinctions honorifiques (Prix d'Astronautique de l'AAAF, Médaille du CNES,...) qu'il affiche volontiers, M. Poher n'est jamais parvenu à faire paraître ses travaux sur les « universons » dans une revue scientifique à comité de lecture. Il faut dire que, selon le physicien Auguste Meessen, « le théorème fondamental de la théorie des universons [...] comporte une erreur de physique et malheureusement, quand on la corrige, la théorie s'écroule. [...] La diffusion des universons n'est pas affectée par l'accélération de la particule matérielle. Par conséquent, la théorie proposée ne suffit pas pour rendre compte d'une propulsion des ovnis de type gravifique, pour réinterpréter la gravitation universelle et pour concevoir "l'énergie du futur". [...] Du moment que le théorème fondamental est incorrect, tout ce qui en a été déduit n'est pas valable non plus. Les apparentes vérifications astrophysiques ne sont que fortuites. » (A. Meessen, « La propulsion des ovnis et les thèses de Claude Poher », *Infoespace*, n° 109, 2004, pp. 42-64.)

²² Alain Esterle, *Note technique visant à faciliter l'expertise des témoignages sur les phénomènes aériens non identifiés : description des signaux visuels des aéronefs*, Toulouse, CNES, CT/GEPAN n° 0124, 7 décembre 1977. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/note_tech_1977.pdf.

²³ Thierry Pinvidic, communication personnelle (David Rossoni), 31 août 2006.

²⁴ *Le GEPAN et l'étude du phénomène OVNI*, Toulouse, CNES, février 1979. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/plaquette_79.pdf.

²⁵ François Louange, *Méthode d'extraction de spectres sur des clichés obtenus à travers un réseau de diffraction : rapport final*, convention CNES n° 81/758, 12 janvier 1982. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/rapport_Louange_1.pdf.

²⁶ François Louange, *Note Technique n° 18 : Système d'acquisition et d'analyse de spectres photographiques*, Toulouse, CNES, CT/GEPAN n° 00018, 15 mars 1983.

²⁷ Robert Roussel, *OVNI : les vérités cachées de l'enquête officielle*, Paris : Albin Michel, 1994, p. 148.

-
- ²⁸ « La Vague d'OVNIs », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004. Certaines associations ufologiques d'alors (GPUN, CVLDDLN, Groupe 52-55,...) s'équiperont aussi de ces réseaux de diffraction, sans plus de résultats.
- ²⁹ *Note Technique n° 1 : Analyse du problème du pré-traitement des données*, Toulouse, CNES, CT/GEPAN n° 397, 29 octobre 1979. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/note_tech_1.pdf.
- ³⁰ James E. Oberg, « The Great Soviet UFO Coverup », *MUFON UFO Journal*, octobre 1982 ; « Soviet Saucers », *OMNI Magazine*, avril 1994.
- ³¹ *Audit du SEPRA : rapport final* (version préliminaire), commande n° 2/01/CNES/0051, 30 novembre 2001.
- ³² Robert Roussel, *op. cit.*, p. 64.
- ³³ Alain Esterle, « Les phénomènes aérospatiaux non identifiés à l'étude en France », *La Recherche* n° 102, juillet-août 1979, p. 761.
- ³⁴ *Note Technique n° 3, op. cit.*, p. 20.
- ³⁵ *Ibid*, p. 25.
- ³⁶ *OVNI Présence*, n° 29, mars 1984, pp. 8-9.
- ³⁷ *Ibid*.
- ³⁸ Bernard Zappoli, *Document de travail n° 3 : Programme de recherches 1981/1982*, Toulouse, CNES, CT/GEPAN n° 0257, 28 octobre 1981. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/doc_travail_3.pdf.
- ³⁹ *OVNI Présence*, n° 29, mars 1984.
- ⁴⁰ « La Vague d'OVNIs », Radio Ici & Maintenant !, 7 septembre 2004.
- ⁴¹ *Ovnis : l'évidence, op. cit.*, p. 32.
- ⁴² *OVNI Présence*, n° 27, septembre 1983, p. 29. Au sein de la sous-direction ESO (Exploitation des Systèmes Opérationnels), ESO/SCIENCE assumait la responsabilité de l'exploitation de la plupart des projets scientifiques auxquels le CNES participait. Le GEPAN bénéficiait de l'infrastructure administrative et opérationnelle propre à ce département tout en conservant une grande autonomie de fonctionnement.
- ⁴³ Lettre de Roger Lesgards (chargé de mission auprès du Ministre de l'Industrie et de la Recherche) à Jean-Pierre Petit, CAB 12 n° 133/Z, janvier 1984 (*OVNI Présence*, n° 29, mars 1984, p. 25).
- ⁴⁴ Robert Roussel, *OVNI, les vérités cachées de l'enquête officielle*, Albin Michel, 1994, p. 187. Dominique Caudron, qui avait détaillé dans une lettre le principe de ce simulateur optique à Claude Poher avant la création du GEPAN, s'était lui-même aperçu entre-temps que le modèle suggéré fournirait des indications erronées, entraînant une surestimation des dimensions angulaires.
- ⁴⁵ *Ovnis : l'évidence, op. cit.*, p. 31.
- ⁴⁶ Cf. *Recueil des communications aux Journées d'études CNES/GEPAN – 24-25 juin 1985* [en ligne], 22 mars 2007. Disponible à l'adresse http://www.cnes-geipan.fr/documents/journees_etudes.pdf.
- ⁴⁷ *Science & Nature*, n° 58, juillet-août 1988, p. 52.
- ⁴⁸ Jean-Pierre Petit, *Enquête sur les OVNI : voyage aux frontières de la science*, Paris : Albin Michel, 1990, pp. 127-132.